

Arradon, le 12 mars 2026.

**Aux Président(e)s des Apel du Morbihan,
Aux Président(e)s des Ogec du Morbihan.**

Objet : Ensemble au service de notre communauté éducative - La Convention de Mandat

Chers Présidents et Présidentes d'Ogec et d'Apel,

La réussite et l'épanouissement des enfants au sein de l'Enseignement catholique reposent sur un équilibre précieux : la collaboration étroite entre les équipes pédagogiques, les gestionnaires de l'Ogec et les parents engagés de l'Apel. Cette synergie est le moteur de nos établissements.

Afin de simplifier la vie des familles et de renforcer ce lien de confiance, nous souhaitons vous encourager à formaliser votre coopération par la signature d'une Convention de Mandat.

Pourquoi choisir la Convention de Mandat ?

Plus qu'un simple document administratif, cet outil facilite la gestion quotidienne de vos associations :

- **Simplicité pour les parents** : La cotisation Apel (incluant l'abonnement au magazine Famille & Éducation) est directement intégrée sur la facture de scolarité du premier trimestre.
- **Efficacité pour l'Apel** : L'Ogec assure la perception des adhésions pour le compte de l'Apel, garantissant ainsi une meilleure visibilité et un soutien accru aux projets de l'établissement.
- **Sérénité juridique** : Le cadre de la convention respecte pleinement les exigences du RGPD.

Nous vous rappelons également que cette collaboration s'incarne au sein même de vos instances : le Président ou la Présidente d'Apel est, par définition, membre de droit de l'Ogec, avec voix délibérative. C'est dans cet esprit de co-construction que nous vous invitons à échanger lors de vos prochains conseils.

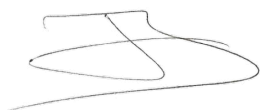
Vous trouverez ci-joint une fiche pratique détaillant les étapes de mise en œuvre, ainsi que le modèle de convention type. Nos équipes restent à votre entière disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

En vous remerciant pour votre engagement quotidien au service des familles du Morbihan.

Bien à vous,

M. Olivier CATREVAUX

Président de l'Udogec du Morbihan



Mme Maïté TRIBALLIER

Présidente de l'Apel du Morbihan

